

Compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 25 janvier 2021

Le conseil municipal s'est réuni le lundi 25 janvier 2021 à 20 h 30, à la salle du conseil, sous la présidence de M. DAMERVAL Georget, maire. Madame Stéphanie REYNES était excusée. Monsieur Pierre PEIFFER a accepté la fonction de secrétaire de séance. Mesdames Nathalie TOURNIER et Danielle DURAND, secrétaires, assistaient à la réunion.

Monsieur DAMERVAL distribue aux élus le bulletin d'information et demande si des informations doivent être modifiées avant de lancer les impressions pour la distribution.

- **Approbation du procès-verbal de la réunion du 14 décembre 2020 :**

Projet de rénovation de la salle polyvalente évoqué lors de cette réunion, Monsieur le maire précise qu'il faut rajouter, manuellement sur le compte-rendu, qu'un dossier de demande de DETR va être déposé et qu'il est nécessaire de prendre une délibération.

M. DAMERVAL demande aux élus de se prononcer : les élus sont favorables à l'unanimité et autorise M. DAMERVAL à signer l'ensemble des pièces nécessaires.

- **Information sur la mise en place d'un service de téléconsultation à Montclar**

Monsieur DAMERVAL indique au conseil que le 15 janvier dernier, il a reçu en mairie Madame le Maire de Montclar, en présence de Mme MATET Aline, venue lui présenter la mise en place d'un service de téléconsultation au niveau du cabinet médical ouvert aux administrés de Montclar mais aussi aux habitants des communes voisines.

- **Information sur le personnel :**

Monsieur le maire rappelle que Danielle part à la retraite au 1^{er} avril prochain. Un pot de départ avec l'ensemble de la population est envisagé, mais aucune date n'est fixée compte tenu des contraintes sanitaires. Afin de pourvoir son poste, un appel à candidatures est lancé. Les communes voisines ont été sollicitées pour d'éventuelles mises à disposition de personnel, une demande sera également faite auprès du centre de gestion de l'Aveyron.

Monsieur DAMERVAL indique également qu'Audrey Bousquet a envoyé un courrier de démission de son emploi d'agent technique à compter du 15 mars prochain. Ce poste sera également à pourvoir.

- **Etude de faisabilité de l'assainissement collectif :**

Monsieur le Maire présente au conseil, le document synthèse réalisé par Aveyron Ingenierie relatif à l'étude de faisabilité de l'assainissement, résultant de l'analyse de toutes les offres. Il demande aux élus de se prononcer ; après s'être concertés, c'est l'entreprise FRAYSSINET CONSEIL ASSISTANCE ayant présenté la meilleure offre qui est retenue à l'unanimité des élus présents. Monsieur le Maire indique la possibilité de faire des demandes de subventions auprès des différents partenaires financiers pour la prise en charge d'une partie des études de faisabilité et qu'il est nécessaire de délibérer pour enclencher les démarches. Une délibération est prise à l'unanimité actant le choix du bureau d'études et autorisant M. le Maire à accomplir les démarches nécessaires pour les demandes de financements.

Monsieur le maire indique que la réunion de lancement est prévue en fin de semaine.

- **Point sur les locations d'appartement et la note distribuée aux locataires :**

Tous les logements sont loués hormis le T2 du bâtiment mairie qui est remis à la location après réfection : peintures, chaudière, radiateurs.

Monsieur le maire donne lecture de la note qu'il souhaiterait distribuer aux différents locataires. Aucune remarque.

Le loyer de l'appartement actuellement loué à M. BOURREL sera révisé prochainement.

Monsieur Jean-Louis Bec signale que 2 tuiles sont tombées du toit du Presbytère, côté cour et église. L'intervention d'un couvreur sera demandée.

- **Programmation estivale :**

Marché d'été maintenu avec ses animations, Monsieur le Maire propose que le budget octroyé à ces animations soit reconduit à l'identique soit environ 1 000 €.

Concours des maisons ou terrasses fleuries : M. PEIFFER doit se renseigner.

La chasse au trésor, sera reprogrammée.

Château : Expositions 2 voire 3 si le calendrier le permet (l'une en mai et juin et la seconde pour juillet et août). De même, il sera reconduit l'animation "jeux en bois".

- **Ruine à côté de la Maison Poujol :**

Monsieur le Maire indique au conseil qu'une réunion en présence de Mme SUDRE, architecte, a eu lieu le 12 janvier à la mairie, pour faire le point sur les travaux de la maison Poujol.

Les démarches nécessaires ont été faites auprès des entreprises concernées par les malfaçons.

Monsieur DAMERVAL précise qu'un devis avait déjà été établi pour les travaux de la ruine lors du marché. Un dossier de demande de subvention au titre de la DETR pour sa remise en état et sa sécurisation peut être déposé et il est également possible de solliciter la Région et le Département pour obtenir des financements. Il demande l'aval aux élus présents : accord à l'unanimité. Une délibération sera prise en ce sens et les dossiers seront présentés aux différents partenaires.

Questions diverses :

Ont été abordés différents points : comme la problématique de la voie communale de Couffoulens, la devanture de la Maison à Colombages, l'utilité du tracteur communal, le passage de l'épaveuse et le chemin pédestre de la Borie de Caze à Brousse pour lequel il est prévu une intervention du Moto Club et du Vélo Club pour une remise en état.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00

Le Maire, Georget DAMERVAL